

QUESTIONS / REPONSES VIGNERONS

Qui peut adhérer à beaujolais-france.com ?

Uniquement les producteurs du Beaujolais ainsi que des restaurants qui servent leurs vins

Est-ce que cette offre comprend un site internet ?

Oui, 10 pages internet pour chaque viticulteur avec informations détaillées sur le vigneron, ses vignobles, ses vins, ses prestations,.... Les photos et textes sont illimités.

Même si vous avez déjà un site, ces nouvelles pages, très détaillées et bien référencées, vont largement renforcer votre notoriété et votre visibilité sur internet.

Est-ce que j'aurai une e-boutique personnelle sur beaujolais-france.com ?

Oui, vous aurez également une e-boutique personnelle pour la vente directe aux particuliers. **Vous recevez directement les commandes ainsi que les paiements en ligne** et vous livrez directement vos clients.

Et pour les cavistes et restaurateurs ?

Oui, votre site comprend aussi un bon de commande digital pour les professionnels, ils peuvent vous passer directement leurs commandes en ligne.

Qui détermine les prix et conditions de vente ?

Vous déterminez vos prix de vente, de livraison ainsi que vos conditions de vente.

Chaque e-boutique est libre et totalement indépendant au sein de ce nouveau concept

Est-ce que j'aurai une adresse e-mail professionnelle ?

Oui, vous aurez votre adresse comme ceci : VotreNom@beaujolais-france.com

Les clients peuvent vous contacter directement pour des précisions sur leurs commandes ou toutes autres questions.

Comment mettre en ligne mes informations et mes vins ?

Extrême simplicité ! C'est nous qui mettons en ligne vos pages et votre e-boutique. Vous nous transmettez simplement vos informations par mail.

Comment se passe la réception des commandes et la livraison des vins ?

Vous recevez directement les commandes et les règlements. Pour cela vous devez ouvrir un compte Paypal (compte vendeur) pour encaissement.

Vous envoyez les vins directement à vos clients suivant les conditions que vous avez fixées et par les moyens de votre choix.

Est-ce que je peux être présent sur beaujolais-France.com sans avoir d'e-boutique en ligne ?

Oui, c'est possible, mais ce serait bien dommage de ne pas avoir de e-boutique, d'autant que **votre e-boutique fait partie de l'offre adhérent.**

Quels sont les vins que je peux mettre en vente sur l'e-boutique ?

Les vins de votre production uniquement. Le nombre maximum est 10, y compris les cartons assortis de vos différents vins pour permettre aux clients de connaître et choisir des vins qu'ils préfèrent

Comment se fait la promotion des mes vins pour acquérir de nouveaux clients ?

Vous le savez sans doute, il ne suffit pas de créer un site marchand pour avoir de nouveaux clients.

Notre équipe est formée pour la communication en particulier par envoi de e-mails. Pour être visible sur internet la communication est devenue indispensable.

Je souhaite adhérer à beaujolais-France.com , et j'ai d'autres questions avant adhésion ?

Il suffit de nous appeler au **04 78 94 32 88** ou de nous écrire au contact@beaujolais-france.com